

INTERPELLATION

Auteur Emmanuel Revaz, Les Verts, et Vincent Roten, PDCC
Objet «Antibiotic connection»: quelle est la mesure réelle du scandale?
Date 13.11.2018
Numéro 2.0259

La presse a révélé une grosse affaire d'importation illégale d'antibiotiques par un vétérinaire français qui approvisionnait plusieurs centaines d'éleveurs établis dans les cantons de Vaud et du Valais. Sont notamment concernés par cette affaire, les antibiotiques utilisés à des fins prophylactiques et les antibiotiques critiques, c'est-à-dire pouvant provoquer des résistances bactériennes et ne devant être administrés qu'en dernier recours. Depuis 2016, les agriculteurs ont l'interdiction de détenir ces deux catégories de médicaments à titre de stock, et leur prescription relève exclusivement du vétérinaire.

On sait que l'usage irraisonné des antibiotiques participe à l'apparition de mécanismes de multirésistances chez les Bactéries. Les résistances aux antibiotiques se multiplient dans l'environnement, et rendent les médicaments pour les humains et les animaux inefficaces. A terme, cette évolution constitue l'une des plus lourdes menaces pour la santé mondiale.

Cette affaire éclate au plus mauvais moment, soit à l'heure où la réduction de l'utilisation des antibiotiques constitue une priorité sanitaire absolue, et où une stratégie nationale de lutte contre l'antibiorésistance a été lancée.

Conclusion

Etant donné ce qui précède, nous demandons au canton de faire acte de transparence en répondant aux questions suivantes:

- Quelle est la mesure réelle de l'affaire en Valais (nombre d'exploitations concernées)?
- Quelle suite sera donnée pour les contrevenants?
- Les exploitations concernées sont-elles toujours en mesure de livrer leurs produits (lait ou viande)?